

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40



## NOUVELLE MANDATURE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

P. 03

# La désignation imminente des nouveaux membres attendue

Le mardi 16 juillet 2024, la Cour constitutionnelle a déclaré conforme à la Constitution, la loi organique sur le Conseil économique et social (CES). Cette décision a été rendue lors d'une audience spéciale qui s'est déroulée le même jour et a porté sur les recours du Président Patrice Talon et du député Célestin Hounsou, membre du groupe parlementaire...



## LANCEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE À AVRANKOU

P. 08-11



# Pari gagné pour le ministre Dato et le DG LAWIN

(L'intégralité du calendrier de toutes les rencontres)

## SESSION EXTRAORDINAIRE À LA MAIRIE DE PORTO-NOVO

P. 02

# Plus de 07 milliards ont été voté pour le collectif budgétaire



## 2ÈME ÉDITION DE LA COUPE DE L'UNION À PORTO-NOVO

P.06

# Le lancement prévu pour ce samedi à Tokpota



Résidences & appartements meublés "FENOUI" à Porto-Novo  
Tel: +229 98 90 46 40



Salles des fêtes "ELONA HOUSE" à Porto-Novo  
Tel: +229 98904640



## SESSION EXTRAORDINAIRE À LA MAIRIE DE PORTO-NOVO

# Le conseil municipal se dote d'un collectif budgétaire de plus de 07 Milliards

Les élus municipaux de la ville de Porto-Novo ont répondu présents à l'invitation du maire Charlemagne Yankoty pour la deuxième session extraordinaire de l'année 2024 le mardi 16 Juillet 2024 dernier. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, figure sur l'étude et l'adoption du collectif budgétaire. A l'issue des travaux, le collectif budgétaire équilibré en recette et en dépense au montant de 7.340.167.465 FCFA est adopté par les élus de la municipalité de Porto-Novo.

C'est la secrétaire exécutive Madame Isabelle Essou qui a lancé les travaux sous les instructions du maire de la ville de Porto-Novo. Après une brève introduction, elle donne à son tour la parole à la directrice des Affaires Administratives et Financières qui plonge les élus dans la présentation du document relatif au sujet évoqué.

On retient de sa présentation que le récapitulatif donne le montant de 3.376.131.665 F CFA équilibré en recettes

et en dépenses pour le fonctionnement puis 4.636.271.707 FCFA équilibré en recettes et en dépenses pour les investissements, soit un total de 7.340.167.465 FCFA. Elle n'a pas manqué de faire un feed-back sur le budget primitif dont le montant est de l'ordre de 6.573.107.751 FCFA puis livre quelques détails de son exécution.

La présentation du document a suscité un long et enrichissant débat sur tous les aspects de ce collectif budgétaire et les réponses appropriées ont été apportées aussi bien par les techniciens que par le Maire Charlemagne Yankoty aux multiples interrogations et inquiétudes soulevées par les élus pour mieux comprendre le sujet. Aucun aspect n'est resté non élucidé. L'ambiance surchauffée du début de la séance au regard de certaines incompréhensions a laissé place à la convivialité qui a toujours caractérisé les activités des élus de la municipalité de Porto-Novo. Le maire Charlemagne Yankoty a joué un rôle très déterminant à travers sa maîtrise des dossiers, sa capacité



d'écoute, son management et son leadership éclairé. Toutes les préoccupations étant évacuées, les élus ont adopté le collectif budgétaire équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement puis en recettes et dépenses d'investissements après avoir formulé de fortes recommandations à la secrétaire exécutive.

Rachadou Toukourou, premier adjoint au Maire de Porto-Novo se réjouit du bon déroulement des travaux. Il explique à la presse que le compte primitif est pour le démarrage et que c'est le compte administratif qui est la finalité des choses en ce sens que c'est ça qui va à la Cour des compte à la

fin de l'exercice lorsque tout est terminé. C'est un plaisir pour lui que les élus aient bien participé et correctement aux travaux en posant des questions d'éclaircissement dans un débat qui a duré plus de 2 heures d'horloge. Sa grande sa-

tisfaction est que l'exécutif est doté d'un collectif budgétaire pour le relèvement des défis qui se posent à la ville de Porto-Novo pour son rayonnement et son développement, dit-il pour conclure.

Source EXT.



**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemlabeledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin  
Email: lemlabeledujour@gmail.com  
Tel: +229 98904640

**PRODUCTION :**  
Ets EMERIC PRODUCTION

**DIRECTEUR DE PUBLICATION:**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Tél. : +229 98904640

**CONTACTS Secrétariat:**  
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**REDACTION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Aimé HOUENOU  
Eric OBINTI

**PHOTOS:**  
Benoît Koffi

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
G. A. DANSOU

## NOUVELLE MANDATURE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

# La désignation imminente des nouveaux membres attendue

Le mardi 16 juillet 2024, la Cour constitutionnelle a déclaré conforme à la Constitution, la loi organique sur le Conseil économique et social (CES). Cette décision a été rendue lors d'une audience spéciale qui s'est déroulée le même jour et a porté sur les recours du Président Patrice Talon et du député Célestin Hounsou, membre du groupe parlementaire Les Démocrates et élu dans de la vingtième circonscription électorale lors des législatives de janvier 2023.

En effet, le président Patrice Talon a demandé le

contrôle de la constitutionnalité de la loi n°2024-26 portant loi organique sur le Conseil économique et social, votée par les députés de la neuvième législature le 21 juin 2024 dernier. En revanche, le député de l'opposition Célestin Hounsou a introduit un recours en inconstitutionnalité, soulignant que la loi organique violait la constitution en ses articles 26, 107, 139 et 140. Dans son rapport, la Cour constitutionnelle, présidée par le Professeur Dorothé Sossa, a conclu que la nouvelle loi organique sur le Conseil économique et social ne violait pas la constitution. Sur cette base, la Haute



juridiction a décidé de déclarer conforme à la loi fondamentale cette nouvelle loi, suivant ainsi la proposition du rapporteur à travers sa décision DCC 24-140 du 16 juillet 2024. Par conséquent, au Bé-

nin, la loi organique sur le Conseil économique et social (CES) est conforme à la Constitution. Les nouveaux membres doivent être désignés pour la prochaine mandature car la mandature en

cours est presque à terme. Il reviendra donc à l'opposition et la mouvance au Parlement de désigner leurs représentants au niveau départemental et au niveau national.

**D. R.**

## UP LE RENOUVEAU : SESSION DE FORMATION DES MEMBRES DES SECTIONS

# Les sections de Bopa, Houéyogba et Lokossa dans une dynamique d'unité et de progrès

« [...] Vous êtes les dépositaires de ce qui fait le parti. Vous avez, au fond, un statut plus élevé que nous autres. Vous êtes les chefs de notre parti. Nous sommes un parti d'hommes et de femmes qui agissent. » C'est l'essentiel du rappel fait, ce 17 juillet 2024 au Centre des jeunes et loisirs de Bopa, par le Président Joseph Fifamin Djogbénou face aux sections de la 18<sup>e</sup> circonscription électorale, en marge de la session de formation à leur intention.

Entouré du Secrétaire Général Gérard Gbénonchi, de députés, de maires et de personnalités du parti, le Président Djogbénou et le Secrétaire Général ont souligné, tour à tour, la nécessité pour les membres des sections de s'illustrer efficacement sur le terrain en adoptant un comportement exemplaire et solidaire. « [...] Le travail est notre horizon et en même temps notre moteur. C'est le travail qui nous définit à l'UP le Renouveau », a insisté le Président.



Les échanges, centrés sur la vision, les idéaux et les valeurs du parti, ont été riches et fructueux. Les compétences des participants ont été affinées. Les sections de Bopa,

Houeyogbé et Lokossa se sont ainsi montrées plus que jamais prêtes à maintenir le cap et à contribuer activement au développement et à l'épanouissement du parti au sein

de la 18<sup>e</sup> circonscription électorale. Cap est mis sur Athiémé, où l'étape de la 17<sup>e</sup> circonscription électorale aura lieu.

**L'Union | Cellule Communication**  
UP le Renouveau

## CONSEIL DES MINISTRES DU 17 JUILLET 2024

# L'intégralité du compte rendu du conseil des ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 17 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Plusieurs décisions ont été prises et la rédaction de votre quotidien " L'Emblème du jour " vous invite à lire:

**COPIE**

## Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 17 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

### I- Mesures normatives

#### I-1. Création de l'Agence béninoise de Protection civile, approbation de ses statuts et détachement auprès d'elle, des personnels du Groupement national des Sapeurs-pompiers.

L'Agence nationale de Protection civile et le Groupement national des Sapeurs-pompiers sont deux structures concourant toutes à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de protection civile.

La cartographie des différents aléas, la connaissance des risques quotidiens et l'anticipation sur les nouveaux risques constituent des défis qui nécessitent un travail en synergie.

Une réforme du secteur de la protection civile s'est avérée indispensable, pour plus d'efficacité, avec la mutualisation des moyens et des ressources. L'objectif visé est de permettre aux équipes de s'affranchir de la posture de gestionnaire des risques et catastrophes pour s'inscrire dans la dynamique d'être des acteurs de réduction des risques de catastrophe.

C'est pourquoi, le Conseil a autorisé la création de l'Agence béninoise de Protection civile et approuvé ses statuts. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

Pour rendre efficace cette réforme, il a été décidé du détachement auprès de cette agence, des personnels du Groupement national des Sapeurs-pompiers. Ceux-ci continueront de bénéficier de leurs droits à l'avancement et à la retraite conformément aux textes de leur corporation d'origine mais seront soumis aux règles propres à l'Agence pour ce qui concerne leur emploi.

Enfin, un plan de recrutement progressif sera mis en œuvre pour doter la nouvelle structure d'un personnel dédié, qualifié et apte à affronter les défis émergents notamment les risques liés au développement technologique et industriel.

#### I-2. Création du Fonds d'Investissement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises et approbation de ses statuts.

Il s'agit d'un établissement financier à caractère bancaire qui bénéficie d'une dotation initiale de cinq (5) milliards de FCFA. Il vient compléter le dispositif de promotion et de développement des micro, petites et moyennes entreprises ou industries. La finalité est de leur faciliter l'accès aux crédits, d'une part et d'apporter aux banques et institutions de microfinance, des solutions en matière de couverture des risques qu'elles prennent, d'autre part.

Aussi, importe-il de souligner qu'un tel mécanisme de garantie des crédits destiné aux PME/PMI contribue notablement à pallier la principale défaillance qui handicape leur développement, en l'occurrence le manque de sûreté. Dès lors, les garanties de crédit, en permettant le partage du risque avec les prêteurs, offrent un accès au financement à des entreprises ne disposant pas d'un historique de crédit suffisant.

Au titre d'autres mesures normatives, le décret portant approbation des statuts de l'Agence nationale de l'Aviation civile a été également adopté.

### II- Communications.

#### II-1. Contractualisation pour la réalisation de forages d'exploitation dans le cadre du Projet d'alimentation en eau potable dans les villes de Karimama, Cobly, Gogounou, Toucountouna, Copargo, Allada et Nikki.

Au total, cent dix-huit (118) forages d'exploitation et onze (11) piézomètres seront réalisés dans ces villes en vue d'augmenter le niveau de production pour renforcer la fourniture d'eau potable aux populations.

A cet effet, les études d'avant-projet sommaire ont été déjà réalisées et les études techniques détaillées engagées.

Les appels d'offres relatifs à l'exécution de ces projets s'étant révélés infructueux, le Conseil a autorisé la contractualisation avec des sociétés expérimentées ayant déjà fait leurs preuves pour l'exécution des travaux, à

charge pour le ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines de veiller au respect des délais contractuels.

#### II-2. Acquisition d'équipements agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du plan triennal 2022-2024 de la Société nationale de Mécanisation agricole (SoNaMA) S.A.

Dans le cadre de l'amélioration des performances de notre agriculture avec en perspective de meilleurs rendements, le Gouvernement a mis en place en 2021, le Programme national de développement de la mécanisation agricole, le Programme national de développement de l'irrigation et créé la SoNaMA S.A.

Le volet mécanisation a permis de déployer plusieurs milliers de kits tracteurs et motoculteurs avec des résultats encourageants.

Tenant compte des besoins exprimés par les producteurs bénéficiaires, des attentes pour les grandes plantations sans oublier l'engouement pour les nouvelles filières promues par le Gouvernement, il s'est avéré important de compléter le parc de la SoNaMA S.A. par l'acquisition de 2.900 kits d'équipements agricoles au titre de l'année 2024.

Il s'agit notamment de tracteurs et motoculteurs, de remorques, semoirs conventionnels, outils de préparation du sol et d'installation de cultures, de semoirs semis directs.

Seront également acquis, des équipements complémentaires nécessaires pour l'essouchage, des broyeurs forestiers et de végétaux, des outils agricoles attelés, des matériels de désherbage, des planteuses d'ananas, des chargeurs frontaux, de petits outillages, des pièces détachées ainsi que divers autres équipements pour la production animale, halieutique et post-récolte.

Ces acquisitions représentent un investissement de plus de 21 milliards de FCFA du budget national.

#### II-3. Renforcement de la production et de la retransmission des événements sportifs et culturels.

Après la construction de 22 stades modernes omnisports dans nos communes, le Gouvernement avait acquis une unité de production et de diffusion de contenus sportifs dotée de moyens modernes dont un car régie

neuf de production en haute définition de 10 caméras (précâblé pour 12) ainsi que 5 unités mobiles en vue de la captation des événements sportifs, culturels et des manifestations officielles dans les standards internationaux.

Pour faire face à la nécessité d'avoir une liaison fiable s'agissant de la retransmission en direct des matchs dans ces stades et de renforcer les outils techniques de cette unité de production, il y a lieu, en plus de la disponibilité de la connexion internet, d'acquérir des équipements complémentaires pour la production simultanée des matchs.

Lesdits équipements comprennent notamment des outils de maintenance préventive, des kits de stockage et de montage vidéo, des systèmes de transmission dédiés.

#### II-4. Contractualisation pour la réalisation des travaux de resurfaçage de la route Biro-Pèrère.

Les travaux de réhabilitation de la route N'dali-Nikki-Chicandou, longue de 77 km, sont actuellement en cours.

Il convient de soutenir la dynamique des activités économiques et d'améliorer la mobilité des populations sur l'axe Biro-Pèrère long de 13,20 km, qui est une bretelle importante de la route en chantier. C'est à cette fin que le Conseil a marqué son accord pour qu'il y soit procédé aux corrections nécessaires sur ce tronçon, afin de capitaliser les investissements consentis pour éviter la détérioration totale du corps de chaussée qui présente déjà de sérieuses dégradations.

A cet effet, l'entreprise en charge de la réhabilitation de la route N'Dali-Nikki-Chicandou a été retenue dans un souci d'optimisation et de gain de temps, les travaux devant être achevés dans un délai de 8 mois.

#### II-5. Elaboration d'un modèle de contrat-type d'exploitation d'or.

Les activités de recherches menées par diverses sociétés ont révélé un potentiel en or susceptible de faire l'objet d'exploitation au point de susciter l'intérêt, pour cette ressource minière, des opérateurs qui y ont travaillé dans les départements de l'Atacora (Perma), de la Donga (Tansa) et de l'Alibori (Yankpa).

Dans le but de permettre à notre pays de disposer d'un cadre harmonisé et transparent qui favorise la préservation des intérêts de l'Etat, le

Gouvernement a décidé de recourir à un modèle de contrat-type d'exploitation d'or.

Le Conseil a donc autorisé la contractualisation avec un cabinet expérimenté pour l'élaboration de ce référentiel qui servira de cadre juridique du partenariat entre l'Etat et les sociétés minières.

#### II-6. Mission de maîtrise d'œuvre complète dans le cadre du projet de construction de centres intégrés économique, social et numérique.

Pour rappel, la mise en œuvre du Programme de filets de protection sociale productifs a pour objectif de réhabiliter les infrastructures existantes en vue de les conformer aux normes, dans leur mission de délivrance des services et prestations sociales. Il intègre la construction de nouvelles infrastructures afin d'accroître leur nombre pour faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base.

Le Programme envisage également la modernisation de l'environnement de prise en charge des vulnérabilités par la transformation des centres de promotion sociale en guichets uniques de protection sociale.

Enfin, il vise, de par son contenu, à soutenir la capacité de production et d'autonomisation des ménages pauvres extrêmes de même que ceux victimes de chocs divers aux fins de leur relèvement économique à travers l'appui et l'accompagnement financier progressif pour le développement d'activités génératrices de revenus.

Une analyse plus englobante permet d'envisager la mutualisation des services sociaux et les services postaux créant ainsi les centres intégrés économique, social et numérique. Ces centres offriront dans un même environnement des services et des prestations aux populations tout en développant un microcosme convivial pour combler certains besoins non satisfaits.

Cette première phase prend en compte la construction de 35 centres composés de Guichets uniques de Protection sociale (GUPS) et des agences de la Poste du Bénin, dans 26 communes réparties dans les 12 départements.

Le Conseil a marqué son accord en vue de la contractualisation avec un cabinet chargé d'en assurer la maîtrise d'œuvre complète.

### III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique, l'organisation à Cotonou :

- du 1<sup>er</sup> congrès de la Société africaine des infirmiers et techniciens anesthésistes et du 4<sup>ème</sup> congrès de l'Association des infirmiers et sage-femmes anesthésistes réanimateurs du Bénin, du 18 au 20 juillet 2024 ;
- du 5<sup>ème</sup> Forum international de la Démocratie participative en Afrique, de l'Observatoire international de la Démocratie participative, du 8 au 10 août 2024 ; ainsi que la participation du Bénin ;
- à la 46<sup>ème</sup> session des comités consultatifs interafricains en juillet 2024 à Libreville, au Gabon, et au 22<sup>ème</sup> Concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales du CAMES, en novembre 2024, à Conakry en Guinée ;
- aux célébrations marquant les 25 ans de coopération militaire bénino-belge en Belgique et au Bénin, du 17 juillet au 3 août 2024.

Fait à Cotonou, le 17 juillet 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,  
Edouard OUIN-OURO.

LANCEMENT OFFICIEL DU « MOIS DE LA MODE » ÉDITION 2024

# Une kyrielle d'activités prévues pour la promotion des créations béninoises

Le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts a procédé le mardi 16 juillet 2024, au lancement officiel des activités de l'édition 2024 du « Mois de la Mode », à Cotonou. Une initiative faite d'activités commerciales, récréatives et surtout intellectuelles permettant de développer le sous-secteur de la mode et de promouvoir les créations béninoises sur la scène internationale.

C'est au terme d'une Conférence de presse que la Conseillère technique aux arts du Ministre a lancé officiellement les activités de cette édition, en présence du Directeur général de l'Agence de Développement des Arts et de la Culture (ADAC), et du Directeur artistique.

Face aux créateurs, stylistes, modélistes, mannequins et autres acteurs de l'industrie de la mode, Madame Carole BORNA a souligné que le « Mois de la Mode » relève de la vision du gouvernement de faire de l'art et de la culture des instruments de rayonnement du Bénin à l'international, de renforcement de notre identité et un moyen fédérateur des

acteurs du monde créatif. Ainsi, depuis plusieurs années, la mode bénéficie à l'instar des autres disciplines artistiques, d'une attention particulière parce que faisant partie des « marqueurs de l'identité béninoise et présentant un potentiel important dans le champ de l'économie créative ».

Il s'agit donc de façon précise, de créer de la croissance et générer de l'emploi pour ce secteur en pleine expansion ; de valoriser les talents et d'accroître les potentialités ; et de professionnaliser les métiers de la mode et donner des outils pour le renforcement des compétences. Il offre également l'occasion de stimuler les échanges commerciaux avec les acheteurs et le grand public.

## Une programmation alléchante

L'édition 2024 du « Mois de la Mode » promet une expérience enrichissante, selon le Directeur artistique. Présentant les grandes activités de l'agenda, Monsieur Jerry Sinclair AGUENOUKOUN a fait remarquer qu'elles permettront un véritable brassage entre les grands noms de la mode et les talents



émergents. Il s'agit des expositions-ventes, des défilés des créateurs et de deux grands panels de discussions prévus le vendredi 26 juillet 2024 prochain au Palais des Congrès à Cotonou.

Le premier panel abordera la thématique intitulée « Optimiser la croissance des marques de mode en Afrique ». Les participants seront entretenus sur les stratégies concrètes pouvant permettre de propulser les marques africaines sur la scène internationale ; et les défis cruciaux du secteur notamment, le financement, la formation et les infrastructures, tout en explorant les opportunités offertes par la digitalisation.



Le second panel abordera « les défis du e-commerce dans l'industrie africaine de la mode » et permettra aux panelistes d'explorer les opportunités et obstacles spécifiques au commerce en ligne pour les marques de mode africaines ; et bien d'autres aspects cruciaux tels que la logistique, les paiements internationaux, la stratégie digitale, et l'adaptation des modèles d'affaires traditionnels au numérique. Il est également prévu dans l'après-midi du 26 juillet prochain, une MASTERCLASS qui portera sur « Les coulisses de la Mode : métier - communication - technologie - détail ».

Les entrepreneurs, les investisseurs et les décideurs du secteur croiseront leurs réflexions pour qu'au terme des échanges, une feuille de route

soit définie pour une croissance optimale et durable de l'industrie de la mode en Afrique.

Il faut noter qu'avec l'appui du Ministère en charge de la culture, l'Association des Créateurs de Mode du Bénin (ACMB) organise également une série d'activités pour appuyer l'ambition du Bénin. Il s'agit entre d'une exposition-vente qui se déroule du 11 au 21 juillet 2024 à Erevan Abomey-Calavi, de la création d'une boutique éphémère à Bénin Royal Hôtel et de l'organisation d'une formation au profit des artisans, le 26 juillet dans le même Hôtel à Cotonou.

L'apothéose, ce sont les défilés des créateurs de mode qui auront lieu respectivement le 27 juillet sur la Corniche d'Akpakpa, et le 28 juillet 2024 au Bénin Royal Hôtel.

**D. R.**



**2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA COUPE DE L'UNION****Le lancement prévu pour ce samedi à Tokpota**

Jamais un sans deux. Après la réussite de la première édition du tournoi de l'Union à Porto-Novo dans le cinquième arrondissement, le top de la deuxième édition sera donné ce samedi 20 juillet 2024 à Tokpota sur le terrain de sport en face du CEG Les Cocotiers. Pour cette deuxième édition de la Coupe de l'Union encore appelée Tournoi de l'Union beaucoup de surprises sont atten-

dues. C'est ce qu'on peut retenir de ce tournoi de proximité inter-quartiers initié par Vitali Boris Mahougnon BOTON.

La deuxième édition de la coupe de l'union a pour objectif de promouvoir le sport et la fraternité entre les jeunes des 100 quartiers de Porto-Novo. L'organisation est confiée au fan club BMBV. Ce tournoi de l'Union offre plusieurs op-

portunités aux jeunes joueurs des quartiers de la ville de Porto-Novo. Au total 16 équipes représentant différentes des quartiers de la ville capitale qui participent au tournoi. Chaque équipe est composée de 10 joueurs et de deux membres de l'encadrement technique. Il est prévu au total 32 matches. A en croire les organisateurs, la compétition se déroulera en quatre phases à savoir la Phase des matchs

de poules, les quarts de finale, les demi-finales et la finale.

Pour ce qui est du programme, les matchs de la première phase auront lieu tous les jours de 15 heures et 17 heures. Il s'agit des phases de groupe. Quant aux phases suivantes, il y aura un seul match par jour. Il y aura donc les quarts de finale, les demi-finales et la finale. L'équipe vainqueur remporte le trophée.

S. T.

**COUPE DE L'UNION**

**2<sup>ème</sup> Edition**

**16 EQUIPES**

**32 MATCHS**

**COUP D'ENVOI**

**Samedi 20 Juillet 2024**

**PORTO-NOVO/Tokpota, Terrain de sport de l'éveil**

**NB: Inscription & participation gratuites.**

**Renseignements: 97 220 005**

**Initiative: BMBV**



# SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40

ORGANISATION DES CÉRÉMONIES DE PREMIÈRE COMMUNION ET AUTRES EN SAISON DE PLUIES

## Chers clients, faites vite vos réservations à ELONA HOUSE !

En cette période de pluies qui coïncide avec la programmation et l'organisation des cérémonies de première communion, la Direction Générale de ELONA HOUSE passe par ce canal pour informer sa clientèle que des dispositions sont prises pour lui faire passer d'agréables moments.

En effet, chers clients de ELONA HOUSE, face à la forte demande, il serait souhaitable de passer vite au service commercial pour réserver vos salles de fête en fonction de votre calendrier.

Dotées de grande capacité et construites avec la dernière technologie, les salles de fête ELONA HOUSE constituent la meilleure solution pour vous en cette période de pluies surtout avec son groupe électrogène de 40 KVA pour juguler les coupures électriques.

**À ELONA HOUSE, votre satisfaction est notre leitmotiv**

**Passez vite pour vos réservations car une équipe professionnelle vous y attend.**



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvé non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOUE Guest House à Dowo.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

## LANCEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE À AVRANKOU

# Pari gagné pour le Ministre Dato et le Dg LAWIN

## (L'intégralité du calendrier de toutes les rencontres)

C'est la commune d'Avrankou qui a servi de cadre pour le lancement du championnat national scolaire de l'année 2024. Ce championnat national scolaire qui a démarré hier mercredi 17 juillet 2024, prendra fin le 24 juillet prochain. Cette organisation est à l'actif orchestrée du Ministère des Sports et l'Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire (OBSSU) avec l'implication du ministère de l'enseignement secondaire et de la formation technique et professionnelle. Cette fête du sport scolaire a permis une mobilisation massive, témoignant du succès de cette édition dans le département de l'Ouémé.

Le lancement a été fait avec des discours inspirants et d'une atmosphère festive, reflet de l'engage-

ment sans faille des organisateurs. Le Directeur Général de l'OBSSU, Dr. Victor Soumon LAWIN, a exprimé sa reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à cet événement, soulignant l'importance du sport scolaire pour le développement des jeunes, en leur inculquant discipline, respect et dépassement de soi.

«Libérez-vous, faites-vous plaisir, faites rêver vos parents», a-t-il lancé aux jeunes athlètes, tout en remerciant chaleureusement le Ministre des Sports, Benoit DATO, et la ville d'Avrankou pour leur soutien indéfectible.

Madame le Préfet, dans son discours d'ouverture, a salué la dynamique sportive instaurée par le Président de la République, Patrice TALON, et l'impact positif des infrastructures



sportives sur la jeunesse béninoise. Elle a exhorté les athlètes à dominer la peur et à faire preuve de confiance en eux, en insistant sur l'importance du fair-play et de l'esprit de camaraderie.

Le Ministre des Sports, Benoit DATO, a également adressé un message de soutien et d'encouragement aux participants. Il a mis en avant le rôle crucial du sport scolaire dans le développement physique et moral des jeunes, et a remercié tous ceux qui travaillent sans relâche pour offrir aux jeunes athlètes l'opportunité de s'épanouir et de se surpasser.

Ce championnat, qui réunit des jeunes talents venus de tous les 12 départements du pays dans

diverses disciplines telles que le football, le basketball, le handball, le volley-ball et l'athlétisme, est bien plus qu'une simple compétition. C'est un moment de rassemblement, d'effort collectif et de célébration des talents de la jeunesse béninoise. Le ministère des sports, à travers l'OBSSU, a relevé le défi d'une parfaite organisation, en mettant en place des infrastructures de qualité et en mobilisant toutes les ressources nécessaires pour garantir le succès de l'événement. La ville d'Avrankou, avec son accueil chaleureux, joue également un rôle clé dans cette réussite. Les responsables de cette commune ont été félicités par les autorités présentes au lancement de l'édition 2024.

**D. R.**

# L'intégralité du calendrier de toutes les rencontres



## CALENDRIER BASKETBALL

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
CECI COMÉ A1	CEG TOVIKLIN B1	CECI ABOMEY C1	CECI BASSILA D1
CEG STE RITA A2	CEG2 KANDI B2	CEG DAVIÉ C2	CEG TOKPA-DOMÉ D2
CECI BEMBEREKÉ A3	CECI POBÉ B3	CECI NATTINGOU C3	CEG TOUI D3

### RENCONTRES

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
07H00	A1 # A2	AVRANKOU	08H00	B1 # B2	AVRANKOU	09H00	C1 # C2
09H00	A3 # A1	AVRANKOU	10H00	B3 # B2	AVRANKOU	11H00	C3 # C1
07H00	A2 # A3	AVRANKOU	08H00	B2 # B3	AVRANKOU	09H00	C2 # C3
15H00	A3 # A1	AVRANKOU	16H00	B3 # B2	AVRANKOU	17H00	C3 # C1
07H00	A2 # A3	AVRANKOU	08H00	B2 # B3	AVRANKOU	09H00	C2 # C3
15H00	A3 # A1	AVRANKOU	16H00	B3 # B2	AVRANKOU	17H00	C3 # C1

### CLASSEMENT 12<sup>ÈME</sup>, 11<sup>ÈME</sup>, 10<sup>ÈME</sup>, 9<sup>ÈME</sup> PLACE

09H00	3 <sup>ÈME</sup> A # 3 <sup>ÈME</sup> C	AVRANKOU	10H00	3 <sup>ÈME</sup> B # 3 <sup>ÈME</sup> D	AVRANKOU
-------	---	----------	-------	---	----------

### 1/4 DE FINALE

09H00	1 <sup>ÈRE</sup> A # 2 <sup>ÈME</sup> B	AVRANKOU	10H00	1 <sup>ÈRE</sup> B # 2 <sup>ÈME</sup> A	AVRANKOU
15H00	1 <sup>ÈRE</sup> C # 2 <sup>ÈME</sup> D	AVRANKOU	16H00	1 <sup>ÈRE</sup> D # 2 <sup>ÈME</sup> C	AVRANKOU

### CLASSEMENT

09H00	PERD. 15 # PERD. 14	AVRANKOU	10H00	VAINQ. 13 # VAINQ. 14	AVRANKOU
15H00	PERD. 15 # PERD. 17	AVRANKOU	16H00	PERD. 16 # PERD. 18	AVRANKOU

### 1/2 DE FINALE

07H00	VAINQ. 13 # VAINQ. 14	AVRANKOU	08H00	VAINQ. 15 # VAINQ. 16	AVRANKOU
-------	-----------------------	----------	-------	-----------------------	----------

### CLASSEMENT

09H00	PERD. 21 # PERD. 22	AVRANKOU	10H00	VAINQ. 21 # VAINQ. 22	AVRANKOU
-------	---------------------	----------	-------	-----------------------	----------

### MATCH DE CLASSEMENT 3<sup>ÈME</sup> ET 4<sup>ÈME</sup> PLACES

07H00	VAINCU 23 # VAINCU 24	AVRANKOU	24 JUILLET 2024
-------	-----------------------	----------	-----------------

### FINALE

09H00	VAINQ. 23 # VAINQ. 24	AVRANKOU	24 JUILLET 2024
-------	-----------------------	----------	-----------------

## CALENDRIER FOOTBALL

### FOOTBALL MASCULIN (FM)

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
CEG 1 APPLAHOÛÉ A1	CEG 1 DDOUCOU B1	CEG AKPAKPA CENTRE C1	CEG 1 COMÉ D1
CEG BIRO A2	CEG GBOZOUNMÉ B2	CEG BANIKOARA C2	CEG 1 POBÉ D2
CEG MATÉRI A3	CEG 4 ZAKPOTA B3	CEG OTTOLA C3	CEG 2 OUIDAH D3

### FOOTBALL FÉMININ (FF)

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
CEG COBLY A1	CEG AGBOKOU B1	CEG STE RITA C1	CEG 1 BASSILA D1
CEG SINENDÉ A2	CEG TOVIKLIN B2	CEG BANIKOARA C2	CEG HOUËTO D2
CEG 2 ABOMEY A3	CEG KILIBO B3	CEG IFANCI C3	CEG 4 COMÉ D3

### RENCONTRES

#### PREMIÈRE JOURNÉE DES MATCHS DE POULE

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE
07H45 A1 # A2		08H50 D1 # D2
14H30 C1 # C2		15H35 B1 # B2
MERCREDI 17 JUILLET 2024		
FOOTBALL MASCULIN	SCORE	SCORE
09H55 A1 # A2		16H40 B1 # B2
11H00 C1 # C2		17H45 D1 # D2

#### DEUXIÈME JOURNÉE DES MATCHS DE POULE

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE
07H45 A2 # A3		08H50 B2 # B3
14H15 C2 # C3		15H20 D2 # D3
JEUDI 18 JUILLET 2024		
FOOTBALL MASCULIN	SCORE	SCORE
09H55 A2 # A3		11H00 B2 # B3
16H25 C2 # C3		17H30 D2 # D3

#### TROISIÈME JOURNÉE DES MATCHS DE POULE

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE
07H45 A3 # A1		08H50 B3 # B1
14H15 C3 # C1		15H20 D3 # D1
VENDREDI 19 JUILLET 2024		
FOOTBALL MASCULIN	SCORE	SCORE
09H55 A3 # A1		11H00 B3 # B1
16H25 C3 # C1		17H30 D3 # D1

09 H 00 PRÉLIMINAIRES ATHLÉTISME SAMEDI 20 JUILLET 2024

### MATCHS DE DEMI-FINALES

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE	FOOTBALL MASCULIN
07 H 45 3 <sup>ÈME</sup> POULE A # 3 <sup>ÈME</sup> POULE B			09 H 55 3 <sup>ÈME</sup> POULE A # 3 <sup>ÈME</sup> POULE B
08 H 50 3 <sup>ÈME</sup> POULE C # 3 <sup>ÈME</sup> POULE D			11 H 00 3 <sup>ÈME</sup> POULE C # 3 <sup>ÈME</sup> POULE D
14 H 15 2 <sup>ÈME</sup> POULE A # 3 <sup>ÈME</sup> POULE B			15 H 20 2 <sup>ÈME</sup> POULE A # 3 <sup>ÈME</sup> POULE B
10 H 20 2 <sup>ÈME</sup> POULE C # 3 <sup>ÈME</sup> POULE D			17 H 30 2 <sup>ÈME</sup> POULE C # 3 <sup>ÈME</sup> POULE D

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE	FOOTBALL MASCULIN
08 H 00 1 <sup>ÈRE</sup> POULE A # 1 <sup>ÈRE</sup> POULE B			15 H 00 1 <sup>ÈRE</sup> POULE A # 1 <sup>ÈRE</sup> POULE B
09 H 15 1 <sup>ÈRE</sup> POULE C # 1 <sup>ÈRE</sup> POULE D			16 H 30 1 <sup>ÈRE</sup> POULE C # 1 <sup>ÈRE</sup> POULE D

10 H 30 DEMI-FINALES ATHLÉTISME

### MATCHS DE CLASSEMENT ET FINALES DES 3<sup>ÈME</sup> (9<sup>ÈME</sup> AU 12<sup>ÈME</sup>)

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE	FOOTBALL MASCULIN
07 H 45 MATCH DE CLASSEMENT DES 3 <sup>ÈME</sup>			08 H 50 MATCH DE CLASSEMENT DES 3 <sup>ÈME</sup>
09 H 55 FINALE DES 3 <sup>ÈME</sup>			11 H 00 FINALE DES 3 <sup>ÈME</sup>

### MATCHS DE CLASSEMENT ET FINALES DES 2<sup>ÈME</sup> (5<sup>ÈME</sup> AU 8<sup>ÈME</sup>)

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE	FOOTBALL MASCULIN
14 H 15 MATCH DE CLASSEMENT DES 2 <sup>ÈME</sup>			15 H 20 MATCH DE CLASSEMENT DES 2 <sup>ÈME</sup>
16 H 25 FINALE DES 2 <sup>ÈME</sup>			17 H 30 FINALE DES 2 <sup>ÈME</sup>

### FINALES

FOOTBALL FÉMININ	SCORE	SCORE	FOOTBALL MASCULIN
08 H 00 MATCH DE CLASSEMENT DES 1 <sup>ÈRE</sup>			09 H 15 MATCH DE CLASSEMENT DES 1 <sup>ÈRE</sup>
16 H 25 FINALE DES 1 <sup>ÈRE</sup> - FINALE ATHLÉTISME			17 H 30 FINALE DES 1 <sup>ÈRE</sup> - FINALE ATHLÉTISME

17 H 30 CEREMONIE DE CLOTURE

# Calendrier de toutes les rencontres... (suite)

## CALENDRIER VOLLEYBALL

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
CEG 1 DANGBO A1	CEG DANTOKPA B1	CEG KLOUEKANMEY C1	CEG LISSAZOUNNE D1
CEG PIAMI A2	CEG 1 TANQUETA B2	CEG SO AVA C2	CEG NKKI D2
CEG COUKA A3	CEG 4 COME B3	CEG ALEDOO C3	CEG 1 KPINLE D3

### RENCONTRES

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
08H00	A1 # A2	AVRANKOU	09H00	B1 # B2	AVRANKOU	10H00	D1 # D2
10H00	C1 # C2	AVRANKOU	11H00	D1 # D2	AVRANKOU		

MERCREDI 17 JUILLET 2024

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
09H00	A1 # A3	AVRANKOU	10H00	B1 # B3	AVRANKOU	11H00	D1 # D3
14H00	C1 # C3	AVRANKOU	15H00	D1 # D3	AVRANKOU		

JEUDI 18 JUILLET 2024

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
08H00	A2 # A3	AVRANKOU	09H00	B2 # B3	AVRANKOU	10H00	D2 # D3
14H00	C2 # C3	AVRANKOU	15H00	D2 # D3	AVRANKOU		

VENDREDI 19 JUILLET 2024

### CLASSEMENT 12<sup>ÈME</sup>, 11<sup>ÈME</sup>, 10<sup>ÈME</sup>, 9<sup>ÈME</sup> PLACE

08H00	3 <sup>ÈME</sup> A # 3 <sup>ÈME</sup> C	AVRANKOU	09H00	3 <sup>ÈME</sup> B # 3 <sup>ÈME</sup> D	AVRANKOU
-------	---	----------	-------	---	----------

SAMEDI 20 JUILLET 2024

### 1/4 DE FINALE

09H00	1 <sup>ÈRE</sup> A # 2 <sup>ÈME</sup> B	AVRANKOU	10H00	1 <sup>ÈRE</sup> B # 2 <sup>ÈME</sup> A	AVRANKOU
14H00	1 <sup>ÈRE</sup> C # 2 <sup>ÈME</sup> D	AVRANKOU	15H00	1 <sup>ÈRE</sup> D # 2 <sup>ÈME</sup> C	AVRANKOU

DIMANCHE 21 JUILLET 2024

MSP/DFSF/SMSPSF

---





### CLASSEMENT

08H00	PERD. 13 # PERD. 14	AVRANKOU	09H00	VAINQ. 13 # VAINQ. 14	AVRANKOU
14H00	PERD. 15 # PERD. 17	AVRANKOU	15H00	PERD. 16 # PERD. 18	AVRANKOU

LUNDI 22 JUILLET 2024

### 1/4 DE FINALE

08H00	VAINQ. 13 # VAINQ. 14	AVRANKOU	09H00	VAINQ. 15 # VAINQ. 16	AVRANKOU
-------	-----------------------	----------	-------	-----------------------	----------

MARDI 23 JUILLET 2024

### CLASSEMENT

14H00	PERD. 21 # PERD. 22	AVRANKOU	15H00	VAINQ. 21 # VAINQ. 22	AVRANKOU
-------	---------------------	----------	-------	-----------------------	----------

MARDI 23 JUILLET 2024

### MATCH DE CLASSEMENT 3<sup>ÈME</sup> ET 4<sup>ÈME</sup> PLACES

15H00	VAINCU 23 # VAINCU 24	AVRANKOU	24 JUILLET 2024
-------	-----------------------	----------	-----------------

### FINALE

08H00	VAINQ. 23 # VAINQ. 24	AVRANKOU	24 JUILLET 2024
-------	-----------------------	----------	-----------------

## CALENDRIER HANDBALL FEMININ

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
CEG BOUKOUMBE A1	CEG BOHICON B1	CEG IFANGNI C1	CEG ZONGO D1
CEG TOKPA-DOME A2	CEG DANGBO B2	CEG KLOUEKANMEY C2	CEG BASSILA D2
CEG SEGBANA A3	CEG BOPA B3	CEG LITTORAL C3	CEG SAVE D3

### RENCONTRES

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
08H00	A1 # A3	AVRANKOU	09H00	B1 # B3	AVRANKOU	10H00	D1 # D3
10H00	C1 # C3	AVRANKOU	11H00	D1 # D3	AVRANKOU		

MERCREDI 17 JUILLET 2024

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
08H00	A2 # A3	AVRANKOU	09H00	B2 # B3	AVRANKOU	10H00	D2 # D3
14H00	C2 # C3	AVRANKOU	15H00	D2 # D3	AVRANKOU		

JEUDI 18 JUILLET 2024

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
08H00	A1 # A2	AVRANKOU	09H00	B1 # B2	AVRANKOU	10H00	D1 # D2
14H00	C1 # C2	AVRANKOU	15H00	D1 # D2	AVRANKOU		

VENDREDI 19 JUILLET 2024

### 1/4 DE FINALE

08H00	1 <sup>ÈRE</sup> A # 2 <sup>ÈME</sup> B	AVRANKOU	09H00	1 <sup>ÈRE</sup> B # 2 <sup>ÈME</sup> A	AVRANKOU
14H00	1 <sup>ÈRE</sup> C # 2 <sup>ÈME</sup> D	AVRANKOU	15H00	1 <sup>ÈRE</sup> D # 2 <sup>ÈME</sup> C	AVRANKOU

SAMEDI 20 JUILLET 2024

### CLASSEMENT 5<sup>ÈME</sup>, 6<sup>ÈME</sup>, 7<sup>ÈME</sup> ET 8<sup>ÈME</sup> PLACES

14H00	VAINCU 13 # VAINCU 14	AVRANKOU	15H00	VAINCU 15 # VAINCU 16	AVRANKOU
-------	-----------------------	----------	-------	-----------------------	----------

DIMANCHE 21 JUILLET 2024

MSP/DFSF/SMSPSF

---





### CLASSEMENT 5<sup>ÈME</sup>, 6<sup>ÈME</sup>, 7<sup>ÈME</sup> ET 8<sup>ÈME</sup> PLACES

08H00	VAINQ. 17 # VAINQ. 18	AVRANKOU	09H00	VAINCU 17 # VAINCU 18	AVRANKOU
-------	-----------------------	----------	-------	-----------------------	----------

LUNDI 22 JUILLET 2024

### 1/2 DE FINALE

14H00	VAINQ. 13 # VAINQ. 14	AVRANKOU	15H00	VAINQ. 15 # VAINQ. 16	AVRANKOU
-------	-----------------------	----------	-------	-----------------------	----------

LUNDI 22 JUILLET 2024

### MATCH DE CLASSEMENT 3<sup>ÈME</sup> ET 4<sup>ÈME</sup> PLACES

15H00	VAINCU 21 # VAINCU 22	AVRANKOU	23 JUILLET 2024
-------	-----------------------	----------	-----------------

### FINALE

08H00	VAINQ. 21 # VAINQ. 22	AVRANKOU	24 JUILLET 2024
-------	-----------------------	----------	-----------------

# Calendrier de toutes les rencontres... (suite et fin)

## PROGRAMME HOHAIRE ATHLÉTISME

### SESSION 1 : SAMEDI 20/07/2024

ODR	DEBUT	EPREUVES	GENRE	TOUR		OBSV	MODE QUALIF
1	09H00	LONGUEUR	FILLES	QUALIFICATION	QA	12	LES 12 MEILLEURS DES 2 GROUPES
2	09H05	800m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 1	8	LES 2 PREMIERS + LES 2 MEILLEURS CHRONOS
3	09H15	800m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 2	8	LES 2 PREMIERS + LES 2 MEILLEURS CHRONOS
4	09H25	800m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 3	8	LES 2 PREMIERS + LES 2 MEILLEURS CHRONOS
5	09H35	800m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 1	8	LES 2 PREMIERS + LES 2 MEILLEURS CHRONOS
6	09H45	800m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 2	8	LES 2 PREMIERS + LES 2 MEILLEURS CHRONOS
7	09H55	800m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 3	8	LES 2 PREMIERS + LES 2 MEILLEURS CHRONOS
8	10H05	400m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 1	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
9	10H10	LONGUEUR	FILLES	QUALIFICATION	QB	12	LES 12 MEILLEURS DES 2 GROUPES
10	10H12	400m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 2	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
11	10H19	400m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 3	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
12	10H26	400m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 4	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
13	10H33	400m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 5	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
14	10H40	400m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 6	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
15	10H47	400m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 1	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
16	10H54	400m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 2	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
17	11H01	400m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 3	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
18	11H08	400m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 4	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
19	11H10	LONGUEUR	GARÇONS	QUALIFICATION	QA	12	LES 12 MEILLEURS DES 2 GROUPES
20	11H15	400m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 2	5	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
21	11H22	400m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 3	6	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
22	11H30	100m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 4	1	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
23	11H37	100m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 5	2	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
24	11H44	100m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 6	3	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
25	11H51	100m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 1	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
26	11H58	100m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 2	5	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
27	12H05	100m	FILLES	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 3	6	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
28	12H12	100m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 4	1	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS

29	12H15	LONGUEUR	GARÇONS	QUALIFICATION	QA	12	LES 12 MEILLEURS DES 2 GROUPES
30	12H19	100m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 2	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
31	12H26	100m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 3	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
32	12H33	100m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 4	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
33	12H40	100m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 5	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS
34	12H47	100m	GARÇONS	1 <sup>ER</sup> TOUR	SERIE 6	4	1 <sup>ERS</sup> + LES 6 MEILLEURS CHRONOS

### SESSION 2 : MARDI 23/07/2024

ODR	DEBUT	EPREUVES	GENRE	TOUR		OBSV	MODE QUALIF
35	10H30	LONGUEUR	FILLES	FINALE		12	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLEES
36	10H35	400m	FILLES	1/2 FINALES	SERIE 1	4	1 <sup>ER</sup> + MEILLEUR CHRONO
37	10H45	400m	FILLES	1/2 FINALES	SERIE 2	4	1 <sup>ER</sup> + MEILLEUR CHRONO
38	10H55	400m	FILLES	1/2 FINALES	SERIE 3	4	1 <sup>ER</sup> + MEILLEUR CHRONO
39	11H15	800m	FILLES	FINALE		8	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLEES
40	11H25	800m	GARÇONS	FINALE		8	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLES
41	11H30	LONGUEUR	FILLES	FINALE		12	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLEES
42	11H35	100m	FILLES	1/2 FINALES	SERIE 1	4	1 <sup>ER</sup> + MEILLEUR CHRONO
43	11H45	100m	FILLES	1/2 FINALES	SERIE 2	4	1 <sup>ER</sup> + MEILLEUR CHRONO
44	11H55	100m	FILLES	1/2 FINALES	SERIE 3	4	1 <sup>ER</sup> + MEILLEUR CHRONO

### SESSION 3 : MERCREDI 24/07/2024

ODR	DEBUT	EPREUVES	GENRE	TOUR		OBSV	MODE QUALIF
45	10H10	400m	FILLES	FINALE		4	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLEES
46	10H12	400m	GENRE	FINALE		4	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLEES
47	10H19	100m	FILLES	FINALE		4	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLEES
48	10H26	100m	GENRE	FINALE		4	3 1 <sup>ERS</sup> MEDAILLEES



# ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES  
SALLES DE FÊTES**

**SALLES DE FÊTES**

**POUR VOS SÉJOURS  
ET REPOS À  
Porto-Novo**

*Venez  
ici*



**+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40**